

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GFAM Béarn du 03 octobre 2015

Nous étions 29 présents réunis dans la bergerie de Maxime à Bedous.

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 10h30.

Une inversion de l'ordre du jour est effectuée, en avançant en première partie le point 5 relatif aux cessions de parts sociales.

### **1. Cession de parts sociales**

La procédure prévue dans les statuts du GFAM pour se désengager de parts sociales est la suivante : les cession de parts sont possibles, mais dans l'esprit il est nécessaire de préserver l'intégrité du capital social – qui sous-tend les divers projets d'installation déjà réalisés.

La personne qui cède ses parts doit rechercher des candidats pour reprendre ses parts, candidats qui doivent être agréés par l'Assemblée Générale. Si cette recherche est infructueuse, l'AG peut proposer d'autres candidats également soumis à son agrément. En l'occurrence en fin d'AG, 8 parts ont trouvé preneurs parmi des porteurs de parts présents à l'AG qui ont été agréés.

A terme, toutes les parts doivent normalement trouver preneurs, à l'issue des AG qui se succéderont les prochaines années.

### **2. Rapport d'activité**

Le rapport a été présenté avec ses différents points

#### **2-1. Relations avec l'extérieur**

La liste présentée est tirée du rapport d'activité :

- Réseautage, Altenatiba et la Fête du Bois ont permis de nouveaux contacts.
- la Fête des Hirondelles qui était une manifestation double a été assez lourde à organiser. Ce fut une réussite (le concert des Ramoneurs de Menhirs à Eysus avec plus de 300 entrées – remerciements à l'asso Le Pied dans l'Oreille qui y a investi son réseau et ses compétences, ainsi que le repas à Accous – les hirondelles n'étaient pas précisément au rendez-vous, mais 120 convives étaient présents). L'organisation de l'Asso « Gardons le Foncier Agricole du Béarn » a dégagé 1910 euros de bénéfice.

#### **2-2. Relations à l'intérieur**

- le chantier de restauration de la petite grange Larrouy a été entamé en fin automne 2014, consistant en un renforcement intérieur de la charpente de la travée sud. La maçonnerie dégradée du pignon sud est en attente de consolidation, travaux qui sont maintenant envisagés pour le printemps 2016.

- Pour la rehausse de la Grange Lahorgue, rien n'a été engagé faute de budget et de bénévoles en nombre suffisant avec une organisation adéquate,
- L'état des lieux des terres et bâtiments du GFAM a été commencé avec celui de Gey : inventaire des parcelles et leur état, photos à l'appui, idem pour les bâtiments. Les autres sites de Priou et de Bergez à Bedous devraient être visités après l'AG.

La question de l'entretien des zones intermédiaires et des estives a été débattue, au travers des expériences et des projets d'exploitation menés par les trois fermiers qui se sont exprimés.

- Maxime a relevé le problème du difficile entretien des prairies seulement possible avec une débroussailleuse à dos, vu la pente, la ronce nécessitant deux à trois passages pour les premières années, cette pression ne pouvant pas être relâchée les années suivantes, car la ronce est toujours prête à repartir, d'autres types de mécanisation ne sont pas abordables pour des petites structures.

Maxime envisage de s'associer en GAEC avec Barbara sa compagne pour étendre leur cheptel de brebis de 130 à 170 mères, avec une valorisation des agneaux en vente directe de viande. Sur sa demande, quitus est donné par l'AG au Comité de Gérance pour étudier la transformation du bail pour l'instant au nom personnel de Maxime en l'étendant au nouveau GAEC. Il semble toutefois que les baux devraient rester nominatifs et non attribuables à une personne morale, selon l'expérience de Gilles Chabannier, porteur de parts présent installé autrefois en GAEC.

Maxime a également en projet, à ses frais l'autonomie électrique de la bergerie par voie solaire et gaz naturel. Il vient de s'équiper d'un ensemble de batteries et d'un groupe alimenté au gaz et bientôt il investira dans des panneaux solaires. Ceci pour échapper aux nuisances d'un groupe à essence, étant hors zone électrifiée sur poteaux alimentée par le secteur.

- Jean-Joël qui exploite maintenant en compagnie de Babeth envisage pour 2017 de louer en complément une propriété du piémont à Issor (à une quinzaine de km de Gey). Cette propriété de 17 ha est mécanisable et comporte terres, bâtiments d'élevages et une maison d'habitation.

La ferme de Gey continuerait à être exploitée au printemps, l'été et l'automne avec les brebis qui iraient ensuite à la ferme d'Issor en hiver, le gros bétail (3 vaches et 6 juments) restant à Gey en hiver pour continuer à tenir la végétation à la mauvaise saison. La maison d'Issor apporterait plus de confort. Les terres mécanisables permettraient une plus grande autonomie en fourrage réduisant les achats à l'extérieur.

Cette nouvelle donne de l'installation de Jean-Joël et Babeth, relativise le projet initial de rehausse de la Bergerie Lahorgue qui devra être reconsidéré en fonction des besoins réduits de stockage de fourrage pour l'hiver.

- Mireille et Marc, à une dizaine d'années de la retraite, maintiendront l'existant pour leur ferme Priou, sans faire plus de projets. Au niveau de l'estive, ils sont contraints à une réduction des aides agricoles de l'Europe, en matière d'héliportage et de muletage. Ainsi, ils sont dans l'incertitude quant à la reconduction des contrats de travail de leurs salariés pour l'année prochaine. Cela pose aussi le problème de la pérennité de l'entretien des estives, car les bergers devront, faute d'aides, réduire la garde de troupeaux extérieurs.

Vote du rapport d'activité: adopté à l'unanimité.



### 3. Rapport financier

GFAM BEARN / COMPTE DE RESULTAT 2015					
CHARGES			PRODUITS		
	2015	2014		2015	2014
impôts fonciers Bergès 2014	33	33	fermage Bergès 2015	550	550
impôts fonciers Priou 2014	35	33	fermage Priou 2015	152	152
impôts fonciers Gey 2014	66	36	fermage Gey 2012, 2013, 2014	960	0
frais tenue compte, timbres, photocopies	591,46	278,19	cotisation de fonctionnement	61,75	0
services extérieurs et autres charges	725,46	380,19	produits de fermages et cotisations	1723,75	702
<b>bénéfice de l'exercice</b>	<b>998,29</b>	<b>321,81</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1723,75</b>	<b>702</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1723,75</b>	<b>702</b>

GFAM BEARN / BILAN 2015					
ACTIF			PASSIF		
	2015	2014		2015	2014
terres Priou	6450	6450	Terres Priou	6450	6450
terres Bergès	17725	17725	Terres Bergès	17725	17725
terres Gey	23714,97	23714,97	Bergerie Bergès	39081,98	39081,98
total foncier	47889,97	47889,97	Terres Gey	23714,97	23714,97
bergerie Bergès	39081,98	39081,98	travaux Gey	11186,84	10957,41
travaux de l'année Gey	229,43	345,06	Capital Social utilisé	98158,79	97929,36
cumul travaux antérieurs Gey	10957,41	10612,35	capital Gey non utilisé	13891,21	12370,64
total bâtiments	50268,82	50039,39	Capital Social non utilisé	13891,21	12370,64
<b>Total Immobilisations</b>	<b>98158,79</b>	<b>97929,36</b>	<b>Capital Social</b>	<b>112050</b>	<b>110300</b>
trésorerie courante	2138,75	1140,46	Résultats antérieurs cumulés	1140,46	818,65
parts Gey non utilisées	13891,21	12370,64	Résultat de l'exercice	998,29	321,81
disponible banque	16029,96	13511,1	résultats cumulés	2138,75	1140,46
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>114188,75</b>	<b>111440,46</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>114188,75</b>	<b>111440,46</b>

Les produits du fermage ont augmenté pour Gey, du au règlement des loyers des trois dernières années.

De plus, 35 parts sociales sont rentrées pendant l'exercice 2014/2015.

Ainsi, le capital social non utilisé a légèrement augmenté, restant disponible pour l'achèvement du projet Gey.

Vote du rapport financier: adopté à l'unanimité.

### 4. Vote du Capital social

Au 1er septembre 2015, ce capital social s'élève à 112 050 €, réparti en 2241 parts de 50€. Toujours à cette date, il y a 587 porteurs de parts.

Vote du capital social: adopté à l'unanimité.



## **5. Renouveau et élection du Comité de Gérance**

Le Comité de Gérance a procédé à l'élection du tiers renouvelable.

Les six membres sortants sont:

Mireille BONHOMME, Danielle BOURCHANIN, Sylvie BOURSE, Isabelle MILLARD, Jean-Louis MIRAMON.

Tous sont réélus, à part Isabelle et Jean-Louis qui ne se représentent pas.

Christian DESBATS, membre du Comité de Gérance qui n'était pas dans le tiers renouvelable se retire.

Une nouvelle personne intègre le Comité de Gérance :

Barbara VINERIER : compagne de Maxime, qui participe maintenant à plein temps à la vie de la ferme Bergez de Bedous avec à terme leur projet de GAEC.

Les anciens membres et nouveaux du Comité de Gérance sont remerciés et applaudis.

La composition du CG 2015/2016 est donc de 16 personnes :

Maxime BAJAS, Mireille BONHOMME, Danielle BOURCHANIN, Roger BOURCHANIN, Sylvie BOURSE, Josette BUR, Babeth CASAN, Francis CASTÉRA, Frédéric CHAVAGNEUX, Louis GANDON, Élodie LELOUP, Fanchon MAS, Marc PEYRUSQUÉ, Monique SIVADON, Jean-Joël TORREGROSA, Barbara VINERIER.

Vote du renouvellement du CG: adopté à l'unanimité.

## **6. Projet Bergerie Gey**

Le projet Gey se poursuit et s'adapte pour répondre aux nouveaux modes de fonctionnement de la ferme envisagés par Jean-Joël et Babeth.

Les projets de construction sont toujours pilotés par le comité technique.

Le premier travail à réaliser en urgence est la consolidation de l'existant, en particulier pour la grande bergerie (Lahorgue) : mise hors d'eau du fenil et donc le remplacement des ardoises manquantes (relevé lors de l'état des lieux du 12 août 2015). Idem pour la couverture de la petite bergerie du fond (Larrouy).

Dans un deuxième temps au printemps 2016, un chantier bénévole est envisagé afin de relever le pignon de la bergerie Larrouy (maçonnerie, ossature et bardage bois). Ce chantier faisant suite à la consolidation du pignon sud, initiée fin 2014 par des bénévoles, dont Paul Chignard.

Un abri couvert est demandé par Jean-Joël pour ranger son matériel, actuellement soumis aux intempéries (demande à affiner en fonction de l'implantation, du terrassement et du coût).

Après discussion, les principes suivants ont été votés :

- la suspension du projet de rehausse de la bergerie Lahorgue,
- propositions par le comité de gérance de solutions permettant la réfection du toit, du plancher du fenil, l'accès par chien assis, tout en respectant le patrimoine actuel (devis par artisan charpentier et devis en autoconstruction).

Les photos des travaux au jour le jour seront sur le site <<http://gfambearn.jimdo.com/>>



## **7. Réflexion sur un Règlement intérieur**

Pour préciser les relations GFAM – fermier, un règlement intérieur sera étudié répondant à 3 sujets :

- l'assurance des bâtiments qui incombe au fermier,
- l'entretien courant des bâtiments qui incombe au fermier (hors travaux lourds de réfection),
- l'assainissement résultant de la fabrication fromagère : responsabilité avant tout du fermier, mais également responsabilité éthique du GFAM, indépendamment des normes légales qui ne sont pas forcément adaptées aux réalités du terrain et aux solutions plus écologiques non encore complètement admises par l'administration. Ce dernier point (responsabilité de l'assainissement) nécessite d'être approfondi.

Ce projet de règlement intérieur préparé par le comité de gérance sera soumis au vote à la prochaine AG.

## **8. Questions diverses**

### **8-1. Un pépin sur la Route**

La ferme Priou à Arbus dont 1,4 ha appartient au GFAM Béarn est menacée par le projet de tronçon Pau-Oloron de l'axe européen E7. Elle se trouve dans la bande des 300 m des terrains gelés pour ce projet. Des actions sont régulièrement menées comme la plantation de pommiers au printemps 2014 ([voir sur le site](#)).



Une prochaine action est prévue 18 octobre 2015 à l'occasion de la deuxième récolte :

" La Marche des Pépins "

La mobilisation reste intacte, la lutte continue !

L'AG 2015 se conclue à 12h30; suit un repas "auberge espagnole" pris en commun à la bergerie.